

*Nouveau Programme National de  
Renouvellement Urbain  
Quartier Argentine*

**ATELIER URBAIN « HABITAT / PIEDS D'IMMEUBLE »  
du 18 mai 2017**

**Compte-rendu**

## Etaient présents :

22 habitants, membres du conseil citoyen Argentine, et associations.		
Mme Mellie ROUSSEL	Chargée de mission Renouvellement Urbain	Agglomération du Bvsis
M. Adrien CHEVREAU	Chargée de mission GUP Argentine	Ville de Beauvais
Mme Aurore LEURENT	Chargé d'études	Habitat et Territoires Conseil
M. Romain MOREAU	Chef de projet	Agence TRAITCLAIR
Mme Marieke VERBRUGGHE	Chargée de communication	Agence TRAITCLAIR
Mme Véronique TEISSIER	Chargée de clientèle	OPAC de l'Oise

## ORDRE DU JOUR

**Objectif de l'atelier :** établir des préconisations sur les pieds d'immeubles du parc de logements et développer des usages éco-citoyens.

- I. Point introductif et éléments de cadrage
- II. Atelier de travail

## I. POINT INTRODUCTIF ET ELEMENTS DE CADRAGE

Pour rappel, suite à l'éligibilité du quartier Argentine au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a souhaité mettre en place des ateliers urbains participatifs avec les habitants pour échanger sur la rénovation urbaine, animés par le bureau d'études Traitclair.

Monsieur Pia introduit l'atelier et remercie les participants de leur présence pour témoigner de leur expérience en tant qu'habitants du quartier. Un comité de suivi et de médiation est prévu le 6 juin pour faire la synthèse des préconisations.

Mme Verbrugghe rappelle que l'objectif d'une rénovation urbaine sur le volet de l'habitat est d'adapter la densité du quartier à son environnement, de le moderniser, et de diversifier le parc de logements sociaux.

Mme Leurent présente les conclusions de l'étude d'HTC, cabinet en charge de l'étude relative à l'habitat. Elle explique que la limite résidentielle est peu claire sur les résidences du quartier Argentine, les espaces extérieurs appartenant majoritairement à la ville de Beauvais. Certains logements sont en prise directe avec des traversées piétonnes et routières (passages sous-porches, rez-de-chaussées) et sont donc très exposés. A la suite, elle présente les exemples de résidentialisations réalisées sur le quartier avec des résultats partagés, le Clos Saint-Antoine cristallisant le plus de difficultés. Par ailleurs, de nombreuses aires de jeux sont réparties sur l'ensemble du quartier, créant des conflits d'usage avec les habitats (nuisances sonores).

Sur la question de la gestion des déchets ménagers, le système est pluriel sur le quartier (locaux poubelles intérieurs, des bacs mobiles, des colonnes enterrées,...). Des vide-ordures demeurent en fonction sur certains bâtiments de la SA HLM de l'Oise et leur fonctionnement peut poser des difficultés (dépôts sauvages). Malgré la présence du système de collecte de déchets, des incivilités et la présence de dépôts sauvages sont régulièrement soulevées.

Enfin, Mme Leurent souligne que de nombreux espaces sont sans affectation et nuisent à la lisibilité et à la sécurité des espaces extérieurs. L'offre de stationnements est située principalement sur l'espace public, avec de grandes poches peu attractives. L'offre de stationnement est en inadéquation avec les besoins des résidents (végétation, éloignement des entrées des résidences, offre mal calibrée et peu sécurisée).

## II. ATELIER DE TRAVAIL

### 1/ Temps 1 : Seuil de la résidence

Les participants sont partagés sur la question de la résidentialisation : certains sont peu favorables (sentiment d'enfermement) et d'autres favorables (sécurité). Ils préconisent :

- des mises à distance des logements par le biais de bande végétale, de balcons, de petits murets ou de poteaux en bois jugés esthétiques,
- qu'une attention particulière soit faite sur le choix des matériaux des clôtures pour créer une résidentialisation qualitative et éviter le sentiment d'enfermement,
- une intervention sur la résidentialisation du Clos Saint-Antoine afin de pouvoir apporter des solutions aux problèmes actuels,

- Les participants estiment que les espaces verts du parc de la SA HLM de l'Oise au niveau de l'allée des Vosges sont de qualité. Ce secteur est jugé calme et ne serait pas à prioriser dans les opérations de résidentialisation.

## **2/ Temps 2 : Gestion des déchets**

Les colonnes enterrées créent le débat entre les participants : pour certains elles génèrent des dépôts sauvages et des incivilités, et pour d'autres elles sont utiles et permettent d'éviter les incendies de poubelles. Les participants préconisent :

- que les locaux ou colonnes soient mieux sécurisés (problèmes de dégradations et de feux de poubelles). Les habitants proposent un système de double ouverture sécurisé pour les espaces résidentialisés : côté résidence/côté domaine public,
- de fermer les derniers vide-ordures en fonctionnement dans les résidences,
- de généraliser le tri et le compostage.

Sont également envisagées la possibilité de créer une date fixe de ramassage des encombrants et l'idée de mise en place d'une intervention coordonnée Ville/bailleurs sociaux pour faire plus de pédagogie et de communication auprès des locataires sur le système de ramassage des déchets, sur le tri et le compostage.

## **3/ Temps 3 : Espaces verts et aires de jeux**

Concernant les espaces verts, les participants préconisent :

- d'enlever les buissons ou ne pas planter d'arbustes en pieds d'immeuble (déchets, insécurité...) et de réfléchir à une végétalisation selon les saisons ainsi qu'à des espaces fleuris (plantes rampantes sur les façades, bacs à fleurs...). Il pourrait s'agir d'interventions ponctuelles sur certaines résidences ciblées, puis étendues au fur à mesure sur d'autres résidences,
- de privilégier de nouvelles essences d'arbres (moins salissantes, plus respectueuses de la chaussée),
- d'améliorer l'éclairage,
- de proposer des jardins partagés pour que les habitants puissent se réapproprier l'espace public. Des jardins partagés fonctionnent sur le secteur Léonidas Gourdain par exemple,
- des espaces réservés aux chiens (les déjections doivent être ramassées dans les caniparcs).

Concernant les aires de jeux et les espaces de loisirs, les participants préconisent :

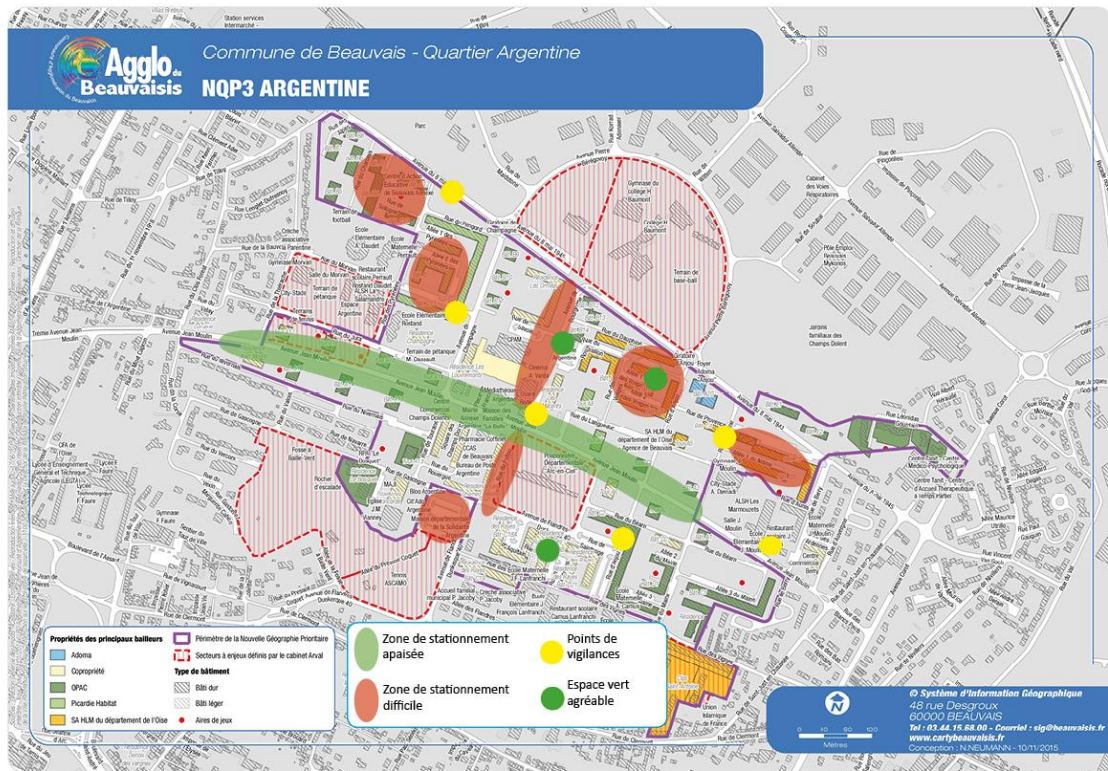
- de réduire le nombre d'aires de jeux et de les sécuriser, en conservant les aires de jeux pour les plus jeunes en pieds d'immeuble et de créer des espaces pour les plus âgés, éloignés des habitations,
- d'améliorer l'aire de jeux Jean Moulin (balançoires),
- de créer un espace convivial sur le terrain de baseball (pique-nique, barbecue),
- d'animer les espaces extérieurs avec des jeux de plein air, pour tous les âges.

## **4/ Temps 4 : Déplacements, stationnement et circulation**

Les participants interpellent sur les besoins de requalification des voies et des cheminements piétons pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ils préconisent :

- de créer des stationnements pour les événements de l'ASCA,
- de veiller au ratio nombre de logements / nombre de stationnements pour les zones résidentialisées (avoir 1 place par logement). Les déconstructions pourraient permettre d'atteindre cet objectif. Les habitants ayant participé se disent prêts à payer une légère augmentation de loyer si la résidentialisation leur permet de sécuriser les stationnements et de les adapter en nombre.

## CARTE SYNTHETIQUE DE L'ATELIER URBAIN N°4 DU QUARTIER ARGENTINE :



Ce compte-rendu est diffusé :

- à Madame le Maire,
- à Monsieur Pia,
- aux personnes invitées et aux participants.